cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Andree Morel
https://www.cadre21.org/membres/b175664bafa58fc5d2743641

Date d'obtention : 2023-11-27 18:25:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Accueil: Écouter ce que l'élève vit. Rassurer l'élève.
Évaluation: Vérifier si c'est un acte impulsif ou malveillant. Remplir la grille pour déterminer l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue.
Validation: On vérifie s'il y a d'autres élèves impliqués et on valide leurs informations à eux aussi. Important de s'assurer qu'ils respectent la vie privée de la victime.
Décision: C'est l'étape où on rencontre l'instigateur et où on réfère à la police.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important d'avoir une trousse pour nous guider parce que parfois la ligne est mince. Il est important de respecter notre rôle et notre mandat. Qu'il est essentiel de faire le tour de la situation pour bien cerner tous les enjeux et toutes les personnes qui sont touchés. Que parfois une situation ne demande pas d'aller plus loin mais que ça peut mettre l'élève en confiance pour nous parler d'une autre situation qui elle demande le protocole.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

L'étape de la décision, où on rencontre l'instigateur. C'est la réaction de la personne et sa collaboration qui me fait penser que c'est l'étape la plus difficile. Il est important de poser les bons gestes et d'avoir les bonnes paroles pour avoir la collaboration de l'instigateur. Il faut aussi déterminer l'intention de la personne, c'est important pour le reste des procédures. Par contre, je trouve qu'avec la trousse nous sommes bien outillés pour le faire.